

**Jours fériés:**

1<sup>er</sup> janvier, Épiphanie (6 janvier), lundi de Pâques, Jour de la libération (25 avril), Fête des travailleurs (1<sup>er</sup> mai), Assomption (15 août), Toussaint (1<sup>er</sup> novembre), Immaculée-Conception (8 décembre), 25 et 26 décembre. Chaque ville fait aussi de la fête de son Saint patron un jour férié.

**Pratiques commerciales:****Heures d'ouverture des banques:**

De 8 h 30 à 13 h 30 et en général de 14 h 30 à 15 h 30 du lundi au vendredi

Services publics: De 8 h à 14 h

**Heures de travail normales:**

De 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h

La plupart des entreprises sont fermées pendant tout le mois d'août.